

Communiqué de presse

Le 4 décembre 2019,

4 associations primées lors des Trophées de l'économie sociale et solidaire de Roissy Pays de France

Mardi 3 décembre, Patrick Renaud, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, et Ilham Moustachir, Conseillère communautaire déléguée à l'emploi et à la formation professionnelle, ont remis les Trophées de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) à 4 acteurs de la filière basés sur le territoire. « Alimentation durable », « mobilités inclusives », « économie circulaire », « coup de cœur des internautes » : chaque structure lauréate a été récompensée à hauteur de 3 000 €.

Les Trophées de l'ESS sont organisés par Roissy Pays de France en lien avec l'Adess 95, le Pôle Ressource Ville et développement social, Créative, Afile 77, Initiative 95 et Port Parallèle. Cet événement constitue l'un des temps forts du **Mois de l'ESS de Roissy Pays de France**, qui a, en 2019, fédéré les habitants et acteurs locaux de la filière autour d'un programme de 12 événements sur l'ensemble du territoire. Les Trophées ont rassemblé cette année **plus de 100 entreprises, associations et fondations issues du Grand Roissy**, ayant répondu à l'appel à candidatures en ligne lancé par l'Agglomération. Le concours est ouvert à l'ensemble des structures relevant de l'ESS (associations employeuses, coopératives, fondations, mutuelles, entreprises solidaires).

Des lauréats 2019 représentatifs de la vitalité de l'écosystème ESS du Grand Roissy

Nouveauté de cette édition 2019 : outre les 3 catégories originelles (« *Alimentation durable* », « *mobilités inclusives* », « *économie circulaire* »), un prix « *Coup de cœur des internautes* » a été créé pour développer la notoriété du concours auprès de l'ensemble des habitants de l'Agglomération en leur permettant de voter en ligne pour leur projet favori.

Les lauréats de l'édition 2019 :

- **Catégorie « Alimentation durable » : Association ACR (Agir Combattre Réunir)**, pour son projet « *Coup de pouce au jardin pédagogique de Moussy-le-Neuf* ».

L'Agglomération a ainsi souhaité soutenir la création d'un jardin pédagogique biologique par un chantier d'insertion à Moussy-le-Neuf, afin de sensibiliser les habitants (notamment les plus jeunes) à l'environnement et à l'économie durable. Ce jardin pédagogique permettra également aux jeunes et adultes recrutés de développer de nouvelles compétences, et ainsi de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

- **Catégorie « Economie circulaire » : Association ASAC**, pour son action « *En selle pour la vélonomie* ». L'association entend ainsi accélérer le développement d'une "culture cycliste" dans les quartiers populaires (notamment à Garges-lès-Gonesse) en promouvant l'utilisation du vélo comme mode de déplacement alternatif grâce à des actions de sensibilisation : ateliers de co-réparation, bourse aux vélos, cours de mécanique, entretien.
- **Catégorie « Mobilités inclusives » : Association de Santé Mentale Val d'Oise Est**, distinguée pour son projet « *Séjour pour les adhérents de l'atelier Bric à Broc* ». Cette action favorise l'accès aux loisirs des adhérents de structures accueillant des personnes en souffrance psychique, en organisant un séjour en milieu ouvert. L'association entend ainsi lutter contre les discriminations et accompagner les bénéficiaires dans leur autonomisation.

Le **prix « Coup de cœur du jury »** a été décerné à l'**association RIVIERE AL KAWTAR**, qui a recueilli la majorité des votes des internautes : son projet, baptisé « *OPTIMACC QPV* », prévoit le développement de permanences dans les quartiers Politique de la ville destinées aux habitants bénéficiaires des minimas sociaux, et proposant un accompagnement à la création d'entreprises.

Pour rappel, en 2018, avaient été distingués : l'association Dentis (Garges-Lès-Gonesse) pour son actions Bus de la santé pour tous, la Compagnie DK-BEL pour son défilé inclusif VAI VAE, l'association Aide a l'Insertion Professionnelle pour son projet de mutualisation d'emploi, et l'association Espoir et Création pour son action Urban Street Reporter – Webmédia.

2019 : une année décisive pour le développement de l'ESS sur le territoire de Roissy Pays de France

L'année 2019 a marqué l'**entrée en phase opérationnelle de nombreuses actions en faveur de l'ESS**, portées par Roissy Pays de France depuis 2016 en lien avec ses partenaires. En mars 2019, Roissy Pays de France a ainsi été retenue parmi les 20 premiers territoires labellisés « *French impact* » par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. Une distinction récompensant la feuille de route de l'Agglomération pour soutenir le développement des acteurs locaux de l'ESS positionnés sur 3 thématiques centrales, correspondant aux enjeux du territoire et à 3 des catégories des Trophées de l'ESS : l'alimentation durable, l'économie circulaire et les mobilités inclusives. Un appui de l'Agglomération au changement d'échelle des établissements dont le **développement des coopérations entre offreurs de solutions issus de l'ESS** d'une part, et **acheteurs publics et privés** d'autre part, constitue l'un des axes stratégiques.

En 2019, Roissy Pays de France a ainsi accompagné le développement :

- D'une nouvelle offre de restauration en gare de Garges-Sarcelles, proposée au sein d'un tiers-lieu dédié ;

- D'un pôle économique de restauration à Goussainville, pour soutenir les porteurs de projets entrepreneuriaux dans le domaine des métiers de bouche ;
- De nouveaux lieux d'intervention de la ressourcerie communautaire, sur tout le Nord de l'Agglomération et notamment en Seine-et-Marne – avec notamment l'ouverture d'une nouvelle boutique à Gonesse ;
- D'un réseau d'acteurs en faveur du développement du recours aux mobilités douces, en premier lieu le vélo.

En complément de ces actions, **Roissy Pays de France s'engage également en faveur de l'approvisionnement local des acteurs de la restauration collective**, en soutenant la création d'un atelier-chantier d'insertion sur des activités maraichères et fruitières situé en zone rurale par l'association ACR, et en s'associant à une démarche menée dans le cadre de l'ANRU +, visant à identifier les espaces agricoles et urbains vacants dans les quartiers de rénovation urbaine, pour implanter des activités de production, de commercialisation et d'animation autour des enjeux de l'alimentation durable.

A propos de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 352 000 habitants. 2^e Agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

Patrick Renaud, Président de l'Agglomération, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués. Au total, le conseil communautaire compte 105 élus. Roissy Pays de France exerce 21 compétences. Territoire de projets, la Communauté d'Agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Contact Presse

Galivel & Associés – Carol Galivel • Sébastien Matar
21-23, rue Klock – 92110 Clichy
Tél : 01 41 05 02 02
galivel@galivel.com // www.galivel.com